

## La Filière FILNEMUS organise un appel à projets (AAP) pour l'année 2024-2025

Cet appel à projets a pour vocation de soutenir et dynamiser les activités et les actions en cours de la Filière et s'adresse aux candidats faisant partie d'un centre de référence (*CRMR*) ou de compétence (*CCMR*) de la Filière Filnemus.

La dotation est constituée de 3 à 5 financements de 10 000€ à 15 000€ chacun maximum.

Les projets ne doivent pas excéder une durée de 12 mois.

### ➤ Calendrier :

- Lancement de l'AAP : lundi 13 novembre 2023
- Date limite de soumission des projets le vendredi 16 février 2024.
- Publication des résultats : lundi 11 mars 2024

### ➤ Critère de recevabilité

- Etre un membre actif de la Filière Filnemus

### ➤ Composition du dossier de candidature :

- Le formulaire de candidature (disponible en téléchargement sur le site Filnemus.fr),
- Une présentation scientifique structurée du projet (2 pages recto/verso maximum, Arial 12 interligne double) accompagnée des références bibliographiques (10 maximum). Cette présentation doit préciser :
  - ✓ le contexte
  - ✓ les objectifs
  - ✓ la méthodologie
  - ✓ les résultats attendus
  - ✓ l'intérêt du projet
  - ✓ le calendrier prévisionnel avec les étapes clés

- ✓ le budget prévisionnel détaillé (détails de dépenses prévisionnelles avec devis à l'appui si possible, dont co-financements éventuels).

Une attention particulière sera portée sur la méthodologie, l'analyse statistique et la faisabilité du projet.

- Le CV court du porteur de projet (1 page maximum)

**A noter :** si le projet est retenu, un courrier d'accord de la direction de l'établissement pour la mise en place d'une convention de financement (le cas échéant) sera demandé.

-----